

# **Autonomie et financement de 2015 à 2020 : quels enjeux?**

Présentation du rapport sur le financement des groupes communautaires  
par le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du  
Québec - rencontre thématique nationale du 13 mai 2021

# Le but de cette rencontre

- Prendre connaissance des données sur le financement des groupes communautaires
- Réfléchir au sens de financement : du financement pourquoi? L'autonomie pour quoi, pour qui?
- Clarifier la posture du Regroupement et de ses membres face au financement et à l'autonomie pour préciser le sens de nos revendications.
- Préciser la vision autour de la mission de transformation sociale des ressources alternatives (autour des critères de l'ACA).

# Déroulement de la rencontre

| Horaire | Sujet  |
|---------|--|
| 9h30    | Accueil, présentation des objectifs et du déroulement                        |
| 9h35    | Présentation des données 2015-2020 du financement en santé mentale           |
| 10h00   | Temps d'échange en plénière  |
| 10h20   | Synthèse   |
| 10h30   | Pause  |
| 10h50   | Présentation-discussion : les enjeux autour de l'autonomie et du financement |
| 11h15   | Discussions en sous-groupes  |
| 11h40   | Retour des sous-groupes, synthèse  |
| 11h50   | Conclusion de rencontre  |



# **PARTIE UN**

## **Un portrait du financement du communautaire en santé mentale**

Présentation synthèse des données colligées par Robert Théoret, 2021

# Que verrons-nous aujourd'hui?

- Du financement pour quoi? Pour qui?
- L'ABC du financement : les types de financement
- Financement et autonomie : quels enjeux?

# Émergence des ressources alternatives...

- L'émergence de l'ACA et des ressources alternatives... et le fait que l'État soutient ces pratiques...

# ABC du financement

En 2001, le gouvernement du Québec a adopté la **Politique gouvernementale l'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.**

*Le dépôt de la nouvelle politique (PAGAC) prévu pour 2021 a été reporté à l'année prochaine.*

«[La Politique] constitue une véritable reconnaissance de l'action communautaire dans une perspective de **développement social** et de **lutte contre l'exclusion**. Le gouvernement prend ainsi acte de l'**apport social et économique important** des milliers d'organismes communautaires enracinés sur son territoire, de même que l'engagement et de la contribution de leurs nombreux travailleurs salariés et bénévoles au mieux-être de la collectivité. Il s'engage également à **mettre en œuvre tous les moyens pour préserver et valoriser le dynamisme de ce milieu.**» (*Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, Introduction, page 9*)

- Nous nous concentrerons aujourd'hui sur le financement PSOC du ministère de la Santé et des services sociaux

## Distinguer les volets de financement dans le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)


|                                     | Financement à la mission  | Ententes spécifiques   | Projets ponctuels (spéciaux)   |
|-------------------------------------|---|--|--|
| Récurrence?                         | Renouvellement aux 3 ans  | Limitée, renouvelable ou transférable à la mission.  | Non, projet court, projet-pilote...  |
| Indexation?                         | Oui, d'après l'indice de prix à la consommation (IPC, 0,5-2%)   | Non  | Non  |
| Reddition de comptes?               | Définie par le cadre de gestion du PSOC. Rapport d'activités, notamment.  | Définie par le CISSS ou CIUSSS dans le contrat   | Définie par le CISSS ou CIUSSS dans le contrat   |
| Enjeux liés au type de financement? | Autonomie si on respecte notre mission. Devrait idéalement représenter la plus grande proportion du financement total (80-90%)<br>Reconnaissance d'une contribution qui ne se limite pas à la seule prestation de services. | Précarité, dilution possible des pratiques alternatives. Les activités visent à atteindre des cibles ministérielles ou régionales, en respectant la mission de l'OC. | Soutien lié à des besoins ponctuels, cibles régionales ou ministérielles, précarité, dilution des pratiques alternatives |
| Balises du montant du financement   | Seuil-planchers en fonction de la typologie (hébergement, milieu de vie...). Varie selon les régions et les financements historiques  | À négocier, en fonction de notre rapport de force avec le réseau   | À négocier, en fonction de notre rapport de force avec le réseau   |



# Un thème qui va traverser cette rencontre : l'autonomie

"l'action communautaire au Québec se veut **l'expression de la volonté et de la capacité populaires de prendre en charge collectivement la transformation des réalités sociales et la réponse aux besoins de la population**"

- La quête d'autonomie de l'action communautaire au Québec. Mission ou illusion collective ? Annie Fontaine



# **Données sur le financement de 2015-2020**

Un portrait réalisé pour le  
RRASMQ, printemps 2021

# Les sections que nous verrons aujourd'hui (rapport Théoret)

- Le financement PSOC des OCASSS (p.5 à 11)
- Le financement PSOC des OCSM (p.13 à 25)



# Démarche et source des données

Mandat confié à Robert Théoret de brosseur un portrait de l'état de l'évolution du financement du communautaire (PSOC), depuis le dernier plan d'action en santé mentale (PASM 15-20 *Faire ensemble et autrement*).

De nombreux documents ont été consultés :

- Les documents statistiques du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) appelés : Contour financier
- Les rapports financiers annuels des établissements (formulaire AS-471)
- Les réponses écrites transmises en commission parlementaire au moment de l'étude des crédits budgétaires du MSSS
- Les rapports annuels de gestion (RAG) des CISSS-CIUSSS responsables de la gestion du PSOC dans chacune des régions

Le MSSS a communiqué certaines données de 2020-2021 lors de l'études des crédits budgétaires en avril 2021 en réponse à des questions des oppositions.

# Le financement global des groupes en services sociaux 2015-2020



Le financement des groupes communautaires santé mentale représentait 20,3 % du total en 2015-16 et seulement 18,3 % en 2019-20 de la part du financement de tous les programmes en Santé et services sociaux



Dans l'ensemble des programme-services, on retrouve notamment santé publique, services généraux, déficiences, jeunes, dépendance...



Tableau 2(p.6) : le financement du secteur de la santé mentale a augmenté moins rapidement que d'autres secteurs. (Santé mentale : 13,15, SANTÉ PUBLIQUE : 91,5%)

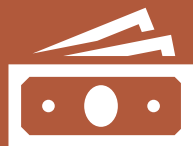
# Financement global des programmes services

- La part du financement des OCSM sur l'ensemble des crédits consacrés au financement des OC a constamment diminué dans les dernières années.
- Cela illustre «le peu d'impact qu'a eu le PASM 2015-2020 sur la capacité d'agir des organismes communautaires en santé mentale» (Théoret, 2021, p.7)

# Rehaussement du financement PSOC - à la mission - tous programmes services

- 2017-18 + 10M\$
- 2018-19 + 17M\$
- 2019-20 + 35M\$
- 2020-21 + 40M\$
- 2021-22 + 15 M\$ (10 M\$ gouvernement Legault et 5 M\$ planifié par les libéraux)
  
- En comparaison, la campagne CA\$\$\$H demande 270 M\$ en rehaussement du financement à la mission pour 2022.
- Ces chiffres n'incluent pas les montants pour le financement d'urgence COVID (projets ponctuels-ententes spécifiques).

# Le financement des OCSM vs celui du réseau en santé mentale



De 2016 à 2020, le financement des groupes communautaires est passé de 8,4 % à 7,9 % du programme santé mentale du MSSS.



Tableau 1 (p.5) : le financement en santé mentale du réseau a augmenté plus vite que celui du communautaire.



# % du financement communautaire vs réseau... historique du fameux 10%

- Dans le PASM 2005-2010 « La force des liens », le MSSS annonçait qu'il souhaitait « *qu'au cours des prochaines années, dans chacune des régions du Québec, la portion des sommes allouées aux organismes communautaires atteigne au moins **10 % de l'enveloppe** des dépenses de santé mentale. »*
- **En 2012**, le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE), recommandait de « *rehausser le financement des organismes communautaires en santé mentale **à la hauteur de ce qui était prévu dans le PASM 2005-2010.** »*

# Part du budget du programme santé mentale consacrée au financement des organismes communautaires

- **De 2005 à 2020, pour l'ensemble du Québec**, la part du financement des OCSM par rapport aux dépenses totales du budget du MSSS consacré à la santé mentale a continué sa lente glissade vers le bas passant en 15 ans, **de 9,4 % à 7,8 %**.
- **Sur le plan régional**, en 2019-2020, 9 régions sur 16 n'atteignaient pas le 10 % souhaité et 4 régions se situaient au-dessous de 7,8% (moyenne nationale).

# Le fameux 10% (suite)

- **En 2019-2020, pour atteindre le 10% au niveau national, il manquait près de 34M\$ au financement des organismes communautaires en santé mentale.**
- REVENDIQUER LE 10% PARTOUT?

Les OCSM d'Abitibi/Témiscamingue (à 13,4%) reçoivent un des financements annuels moyens les plus bas de la province (143 000\$ par organisme). De même pour la Côte-Nord (11,6%), qui reçoivent en moyenne 153 000 \$.

**(tableau 11, pages 15 et 16)**

# Tableau synthèse compilant les données financières 2019-2020 en santé mentale par région

| 2019-2020                              | Budget SM               | PSOC SM               | %             | Nb OCSM    | Financement moyen |
|--|-------------------------|-----------------------|---------------|------------|-------------------|
| Régions                                |                         |                       |               |            |                   |
| <b>Bas-Saint-Laurent</b>               | <b>36 123 598 \$</b>    | <b>3 601 428 \$</b>   | <b>10.0 %</b> | <b>14</b>  | <b>257 245 \$</b> |
| <b>Saguenay/Lac-S.J.</b>               | <b>50 584 179 \$</b>    | <b>6 421 941 \$</b>   | <b>12.7 %</b> | <b>23</b>  | <b>279 215 \$</b> |
| <b>Capitale-Nationale</b>              | <b>172 588 291 \$</b>   | <b>13 351 931 \$</b>  | <b>7.7 %</b>  | <b>38</b>  | <b>351 367 \$</b> |
| <b>Centre-du-Québec</b>                | <b>86 953 564 \$</b>    | <b>6 613 870 \$</b>   | <b>7.6 %</b>  | <b>24</b>  | <b>275 578 \$</b> |
| <b>Estrie</b>                          | <b>72 124 824 \$</b>    | <b>5 602 735 \$</b>   | <b>7.8 %</b>  | <b>22</b>  | <b>254 670 \$</b> |
| <b>Montréal</b>                        | <b>547 847 064 \$</b>   | <b>34 194 133 \$</b>  | <b>6.3 %</b>  | <b>94</b>  | <b>363 767 \$</b> |
| <b>Outaouais</b>                       | <b>59 116 387 \$</b>    | <b>4 868 048 \$</b>   | <b>8.2 %</b>  | <b>16</b>  | <b>304 253 \$</b> |
| <b>Abitibi-Témiscamingue</b>           | <b>26 826 141 \$</b>    | <b>3 571 928 \$</b>   | <b>13.3 %</b> | <b>25</b>  | <b>142 877 \$</b> |
| <b>Côte-Nord</b>                       | <b>18 032 014 \$</b>    | <b>2 143 433 \$</b>   | <b>11.9 %</b> | <b>14</b>  | <b>153 102 \$</b> |
| <b>Nord-du-Québec</b>                  | <b>2 650 598 \$</b>     | <b>800 964 \$</b>     | <b>22.7 %</b> | <b>3</b>   | <b>200 874 \$</b> |
| <b>Gaspésie – Îles de la Madeleine</b> | <b>19 826 582 \$</b>    | <b>2 547 908 \$</b>   | <b>12.9 %</b> | <b>11</b>  | <b>266 988 \$</b> |
| <b>Chaudière-Appalaches</b>            | <b>61 185 032 \$</b>    | <b>5 394 793 \$</b>   | <b>8.8 %</b>  | <b>23</b>  | <b>234 556 \$</b> |
| <b>Laval</b>                           | <b>52 605 325 \$</b>    | <b>5 821 138 \$</b>   | <b>11,1 %</b> | <b>10</b>  | <b>582 114 \$</b> |
| <b>Lanaudière</b>                      | <b>61 325 875 \$</b>    | <b>4 626 190 \$</b>   | <b>7.5 %</b>  | <b>19</b>  | <b>243 484 \$</b> |
| <b>Laurentides</b>                     | <b>85 166 201 \$</b>    | <b>3 777 548 \$</b>   | <b>4.4 %</b>  | <b>17</b>  | <b>222 209 \$</b> |
| <b>Montérégie</b>                      | <b>168 160 205 \$</b>   | <b>14 630 483 \$</b>  | <b>8.7 %</b>  | <b>45</b>  | <b>325 122 \$</b> |
| <b>Total régions</b>                   | <b>1 521 115 881 \$</b> | <b>118 219 223 \$</b> | <b>7.8 %</b>  | <b>398</b> | <b>297 033 \$</b> |

# Indexation du financement à la mission

| 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022   |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| 1,0%      | 1,2%      | 0,7%      | 1,6%      | 1,8%      | 2,2%      | <b>1,6%</b> |

- L'indexation accordée NE représente PAS l'augmentation des coûts pour les organismes communautaires
- Le MSSS applique un **double standard** : la hausse des coûts de fonctionnement (ou *coûts de système* dans le langage gouvernemental) pour indexer les établissements du réseau, et l'*indice des prix à la consommation* (IPC) pour indexer les subventions des groupes.
- Certaines régions n'indexaient pas les groupes à la hauteur de l'IPC.
- L'IPC mesure la variation des coûts, pour les personnes et les ménages, des biens et des services de consommation, mais un organisme communautaire n'est pas un ménage.

# Dit autrement...

«L'indexation permet uniquement de maintenir, de manière imparfaite et incomplète, la capacité d'agir des organismes communautaires. Elle sert tout juste à suivre le rythme d'accroissement de certaines dépenses courantes en fonction du coût de la vie. Si on veut tenter de mesurer l'évolution de la capacité réelle d'agir des organismes ainsi que les possibilités d'améliorer les conditions nécessaires à la pleine réalisation de leurs missions, on doit faire abstraction de l'indexation. »  
(rapport Théoret, extrait, p.16)



**Financement des instances de  
concertation et  
représentation...**

# L'importance d'une représentativité régionale

- Les regroupements régionaux d'organismes communautaires et alternatifs en santé mentale ont bénéficié de hausses de financement du PSOC des 2 dernières années. Notez que ces financements ne sont pas nécessairement récurrents et peuvent correspondre à du financement par projet. (rapport Théoret, page 69)
- Ces regroupements ont bénéficié des critères de rehaussement du PSOC qui privilégiaient les groupes les moins financiers, dont ils font partie.
- Le soutien financier de ces instances est important, en ce qu'il permet une meilleure communication et concertation entre les groupes communautaires en santé mentale.



# Reconnaissance de nouveaux acteurs nationaux en santé mentale

- 35% d'augmentation du financement de 2015 à 2020, avec de grandes disparités entre les organisations (de 7% (RRASMQ) à 184% (RESICQ)).
- Les organismes et regroupements recevant d'entrée de jeu plus de 200 000\$ ont eu les augmentations les plus faibles. Le groupe ayant connu la plus forte hausse est l'organisation *Au cœur des familles agricoles*.
- Certaines organisations plus jeunes ont également commencé à recevoir du PSOC lors de cette période (COSME, Association québécoise des troubles d'apprentissages (AQETA), Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec.
- Avec la multiplication des acteurs nationaux reconnus et financés dans le champ de la santé mentale, (de 12 à 16, 25% d'augmentation du nombre d'organisations) l'approche alternative en santé mentale risque-t-elle d'être moins audible du côté du MSSS?
- Rapport Théorêt, **(p.70)**

# Autres sections (que nous ne parcourerons pas aujourd'hui)

- Financement par régions : Voir le document de Robert Théoret, (pp.27-60)
- Le financement de certaines catégories d'organismes (pp.61-69) *parce qu'on ne comparera pas des pommes avec des oranges...*
- Financement des groupes membres du RRASMQ (pp.71-76)

# Période d'échange en plénière

Quelles questions restent sans réponse après cette présentation?

Que comprenons-nous de ces données?

Ces données sont-elles fidèles aux réalités vécues par les ressources alternatives?

A network diagram consisting of several brass pins of varying heights connected by thin, translucent wires. The pins are arranged in a roughly circular pattern on a dark blue, textured surface. The wires connect the pins in a complex, interconnected web, with some pins acting as central hubs. The background is a blurred, light blue gradient.

# **Synthèse des discussions, constats**



**C'est le temps de  
la pause!**

15-20 minutes...

## **PARTIE DEUX**

# **Autonomie, partenariats, transformation sociale : s'ancrer dans notre identité et notre mission**

Réflexions et discussions autour des constats du comité le Politique

# Tableau synthèse compilant les données financières 2019-2020 en santé mentale par région

| 2019-2020                              | Budget SM               | PSOC SM               | %             | Nb OCSM    | Financement moyen |
|--|-------------------------|-----------------------|---------------|------------|-------------------|
| Régions                                |                         |                       |               |            |                   |
| <b>Bas-Saint-Laurent</b>               | <b>36 123 598 \$</b>    | <b>3 601 428 \$</b>   | <b>10.0 %</b> | <b>14</b>  | <b>257 245 \$</b> |
| <b>Saguenay/Lac-S.J.</b>               | <b>50 584 179 \$</b>    | <b>6 421 941 \$</b>   | <b>12.7 %</b> | <b>23</b>  | <b>279 215 \$</b> |
| <b>Capitale-Nationale</b>              | <b>172 588 291 \$</b>   | <b>13 351 931 \$</b>  | <b>7.7 %</b>  | <b>38</b>  | <b>351 367 \$</b> |
| <b>Centre-du-Québec</b>                | <b>86 953 564 \$</b>    | <b>6 613 870 \$</b>   | <b>7.6 %</b>  | <b>24</b>  | <b>275 578 \$</b> |
| <b>Estrie</b>                          | <b>72 124 824 \$</b>    | <b>5 602 735 \$</b>   | <b>7.8 %</b>  | <b>22</b>  | <b>254 670 \$</b> |
| <b>Montréal</b>                        | <b>547 847 064 \$</b>   | <b>34 194 133 \$</b>  | <b>6.3 %</b>  | <b>94</b>  | <b>363 767 \$</b> |
| <b>Outaouais</b>                       | <b>59 116 387 \$</b>    | <b>4 868 048 \$</b>   | <b>8.2 %</b>  | <b>16</b>  | <b>304 253 \$</b> |
| <b>Abitibi-Témiscamingue</b>           | <b>26 826 141 \$</b>    | <b>3 571 928 \$</b>   | <b>13.3 %</b> | <b>25</b>  | <b>142 877 \$</b> |
| <b>Côte-Nord</b>                       | <b>18 032 014 \$</b>    | <b>2 143 433 \$</b>   | <b>11.9 %</b> | <b>14</b>  | <b>153 102 \$</b> |
| <b>Nord-du-Québec</b>                  | <b>2 650 598 \$</b>     | <b>800 964 \$</b>     | <b>22.7 %</b> | <b>3</b>   | <b>200 874 \$</b> |
| <b>Gaspésie – Îles de la Madeleine</b> | <b>19 826 582 \$</b>    | <b>2 547 908 \$</b>   | <b>12.9 %</b> | <b>11</b>  | <b>266 988 \$</b> |
| <b>Chaudière-Appalachs</b>             | <b>61 185 032 \$</b>    | <b>5 394 793 \$</b>   | <b>8.8 %</b>  | <b>23</b>  | <b>234 556 \$</b> |
| <b>Laval</b>                           | <b>52 605 325 \$</b>    | <b>5 821 138 \$</b>   | <b>11,1 %</b> | <b>10</b>  | <b>582 114 \$</b> |
| <b>Lanaudière</b>                      | <b>61 325 875 \$</b>    | <b>4 626 190 \$</b>   | <b>7.5 %</b>  | <b>19</b>  | <b>243 484 \$</b> |
| <b>Laurentides</b>                     | <b>85 166 201 \$</b>    | <b>3 777 548 \$</b>   | <b>4.4 %</b>  | <b>17</b>  | <b>222 209 \$</b> |
| <b>Montérégie</b>                      | <b>168 160 205 \$</b>   | <b>14 630 483 \$</b>  | <b>8.7 %</b>  | <b>45</b>  | <b>325 122 \$</b> |
| <b>Total régions</b>                   | <b>1 521 115 881 \$</b> | <b>118 219 223 \$</b> | <b>7.8 %</b>  | <b>398</b> | <b>297 033 \$</b> |

# Qu'est-ce qui a bougé depuis 2020?

- 40M\$ de plus dans le PSOC, pour l'ensemble des OCASSS
- Une pandémie qui a attiré l'attention sur l'enjeu de la santé mentale...
- 20 M\$ de financement COVID non-récurrent en santé mentale dont:
  - ✓ 17,6 M\$ pour achat de service santé mentale
  - ✓ 2,5 M\$ fonds d'urgence (sur 20 M\$),
  - ✓ 437 486 \$ fonds pour compenser les pertes de revenus (sur 70M\$).
- Une pression accrue pour équiper les membres avec du matériel informatique pour réduire la fracture numérique



# Mais aussi...

- 19 M\$ pour les équipes d'éclaireurs
- 30 M\$ d'investissement récurrent pour le développement des projets de prévention en SM et en dépendance chez les jeunes en milieu scolaire.
- 25 M\$ pour l'achat de service (*psychologues au privé*)
- 35 M\$ récurrent pour le PQPTM. Pourquoi, me direz-vous? Je cite : «Pour mettre la personne au centre des services».

(chiffres issus du *Document de présentation du PAISM à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux*, MSSS, février 2021)

# Et les chiffres de l'étude des crédits budgétaires de 2020-2021...

- Du **1er avril au 31 janvier 2021**, les organismes communautaires en santé mentale des différentes régions ont reçu, en l'espace de dix mois en 20-21, un PSOC totalisant 128,5 \$M
- Les sommes ont été réparties ainsi dans les trois volets :

|      | Mission globale | Ententes de services | Projets ponctuels |
|------|-----------------|----------------------|-------------------|
| Tous | 91,35%          | 6,7%                 | 1,9%              |
| S.M. | 88,6%           | 7,9%                 | 3,5%              |

# Part du financement PSOC en ententes de service

- Voir tableau 6
- Beaucoup de disparités entre les régions. Différence de rapport avec CISSS-CIUSS et les OC dépendant de la région?
- Le rapport est resté stable dans plusieurs régions, sauf l'Estrie, qui passe de 9,9% à 19,9% de la part du financement PSOC qui est octroyé en ententes de services.
- Le financement à la mission se retrouve-t-il à compenser pour les frais administratifs en lien avec les ententes?

# Au terme d'une période de transition allant jusqu'en 2023-2024, le cadre de référence du PSOC exigera le respect des huit critères de l'ACA...

| En CE MOMENT, les 6 critères   | En 2023-2024 - les 8 critères   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Avoir un statut d'organisme à but non lucratif</li><li>○ Démontrer un enracinement dans la communauté</li><li>○ Entretenir une vie associative et démocratique</li><li>○ Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques;</li><li>○ Avoir été constitué à l'initiative de la communauté</li><li>○ Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>+ Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale</li><li>+ Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée</li></ul> |

# Autonomie et volets de financement

- Qu'arrive-t-il du choix de nos orientations, approches et pratiques lorsque nous nous engageons dans une entente de service? Sommes-nous toujours dans une relation qui permet une négociation d'égal à égal avec le subventionnaire?
- On constate cette année (21-22) qu'il y a peu d'argent neuf dans le financement à la mission (15M\$ pour l'ensembles des secteurs). Les nouvelles sommes se déploient surtout en ententes spécifiques. Ces ententes transforment-elles notre manière de vivre les principes de l'Alternative?

# Garder le cap malgré l'arrivée de projets qui n'ont pas été définis par l'OCSM

- Le comité le Politique a créé en 2018-2019 un Guide permettant de se questionner avant de signer quoi que ce soit, en prenant comme point de départ les principes et valeurs de l'ACA et de l'Alternative.

- Un bel outil à découvrir!

[bit.ly/guideAlternative](https://bit.ly/guideAlternative)



Regroupement  
des ressources alternatives  
en santé mentale  
du Québec

## Pour garder le cap sur l'Alternative!

outil d'aide à la  
prise de décision



Vous voulez monter un projet? Vous avez besoin de réfléchir en gang? Voici un outil créé spécialement par le comité le Politique du RRASMQ pour vous aider à mener une réflexion collective, en vous ancrant dans les principes de l'Alternative. Il peut servir à prendre une décision initiale ou encore, en cours de projet, pour vous aider à garder le cap!

### Objectifs de cet outil

- Permettre une discussion collective sur un projet à venir, une entente de collaboration, une entente de service ou toute autre activité qui demande une grande implication;
- assurer la cohérence entre les valeurs promues par la ressource et les pratiques;
- confirmer et affirmer notre posture d'organisme alternatif en santé mentale;
- identifier les conditions incontournables à notre participation ou implication à un projet ;


### Avant de commencer, penser à...

- Avoir à portée de main la mission de la ressource alternative;
- S'assurer que les valeurs principales de la ressource soient nommées et comprises par les personnes participantes;
- Si possible et pertinent, prendre connaissance du document Guide d'appropriation des principes de l'Alternative, disponible en ligne au

[bit.ly/guideAlternative](https://bit.ly/guideAlternative) , ↗



# Vision globale et financement des OCSM

- 
- Le Regroupement porte une vision globale axée notamment sur le droit à la santé et la réalisation des déterminants sociaux de la santé, qui passe par l'amélioration des conditions de vie.
  - De l'argent descend pour construire des logements sociaux, aménager un parc ou pour améliorer le revenu des personnes : ce sont des investissements qui auront un impact concret sur la santé mentale de la population.
  - Ressentons-nous parfois une contradiction entre la défense d'une vision globale de la santé mentale et l'interpellation pour davantage de financements dans le secteur santé mentale?

# Concurrence entre secteurs... comment mieux faire?

- Lorsque du financement descend pour la santé mentale dans un organisme communautaire qui n'est pas catégorisé santé mentale (maisons des jeunes ou groupes de femmes), comment réagissons-nous? Est-ce que ça va dans le sens d'un meilleur accompagnement de la population?
- Devrait-on unir davantage nos forces pour créer des projets intersectoriels plutôt que de compétitionner pour les mêmes sommes?





# «Créer un besoin» ou développer la capacité d'agir?

- Qu'est-ce qu'on fait avec une activité donnée quand l'entente de service prend fin?
- Avons-nous créé un besoin dans une dynamique de prise en charge OU avons-nous travaillé à développer la capacité d'agir des personnes face à ce besoin identifié?

# Revendications unitaires... et particulières



# Du côté des campagnes unitaires

| Organisation               | TRPOCB  | RQA-CA  |
|----------------------------|---|---|
| Nom                        |   |    |
| Cible                      | MSSS  | L'ensemble des ministères du QC   |
|                            | 3400 groupes en Santé serv. sociaux   | + 4 000 groupes dont les groupes en Santé et services sociaux   |
| Principales Revendications | <ul style="list-style-type: none"> <li>1- 370M\$ d'ici 2022</li> <li>2- Indexation en fonction des coûts de fonctionnement (3.25%)</li> <li>3- Équité de financement partout au Québec</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1- 460M\$ dont une indexation d'ici 2022</li> <li>2- Respect de l'autonomie des groupes</li> <li>3- Réalisation d la justice sociale et le respect des droits</li> </ul> |

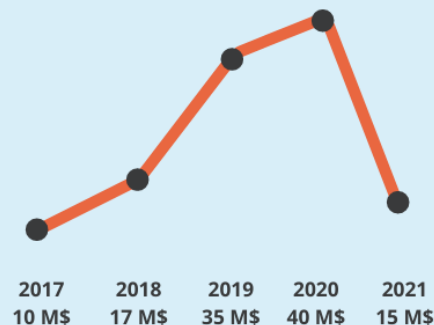
# La campagne CA\$\$\$H ce printemps [casssh@trpocb.org](mailto:casssh@trpocb.org)

## Les faits sur les subventions du PSOC 1

**15 M\$**

Augmentation du PSOC en 2021-2022 pour 3 000 OCASSS

Équivalent à 5 000 \$ par organisme, c'est un recul important et en décalage avec le discours du gouvernement sur la contribution essentielle des organismes.



PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires  
OCASSS : Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux

Source : Budget Québec, 2021



#370M  
#HaussezLeFinancement  
#PSOCéquitable

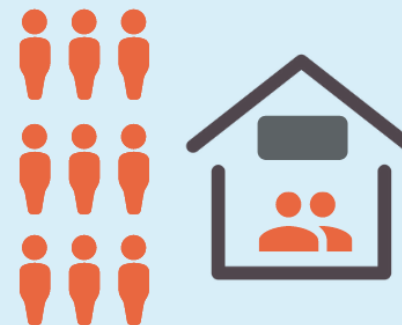
04-2021

## Les faits sur les subventions du PSOC 2

**167 000 \$**

Montant moyen de la subvention à la mission globale\*

Un tel montant ne permet pas d'embaucher 2 ressources humaines et de couvrir les frais généraux ; les subventions doivent être haussées pour répondre pleinement aux besoins de la population.



PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires  
\*Incluant les ressources 24/7

Source : SACAIS, 2018-2019



#370M  
#HaussezLeFinancement  
#PSOCéquitable

04-2021

# Période de questions et d'échanges en sous-groupes

Qu'est-ce qui importe le plus pour vous, quand on parle d'autonomie?

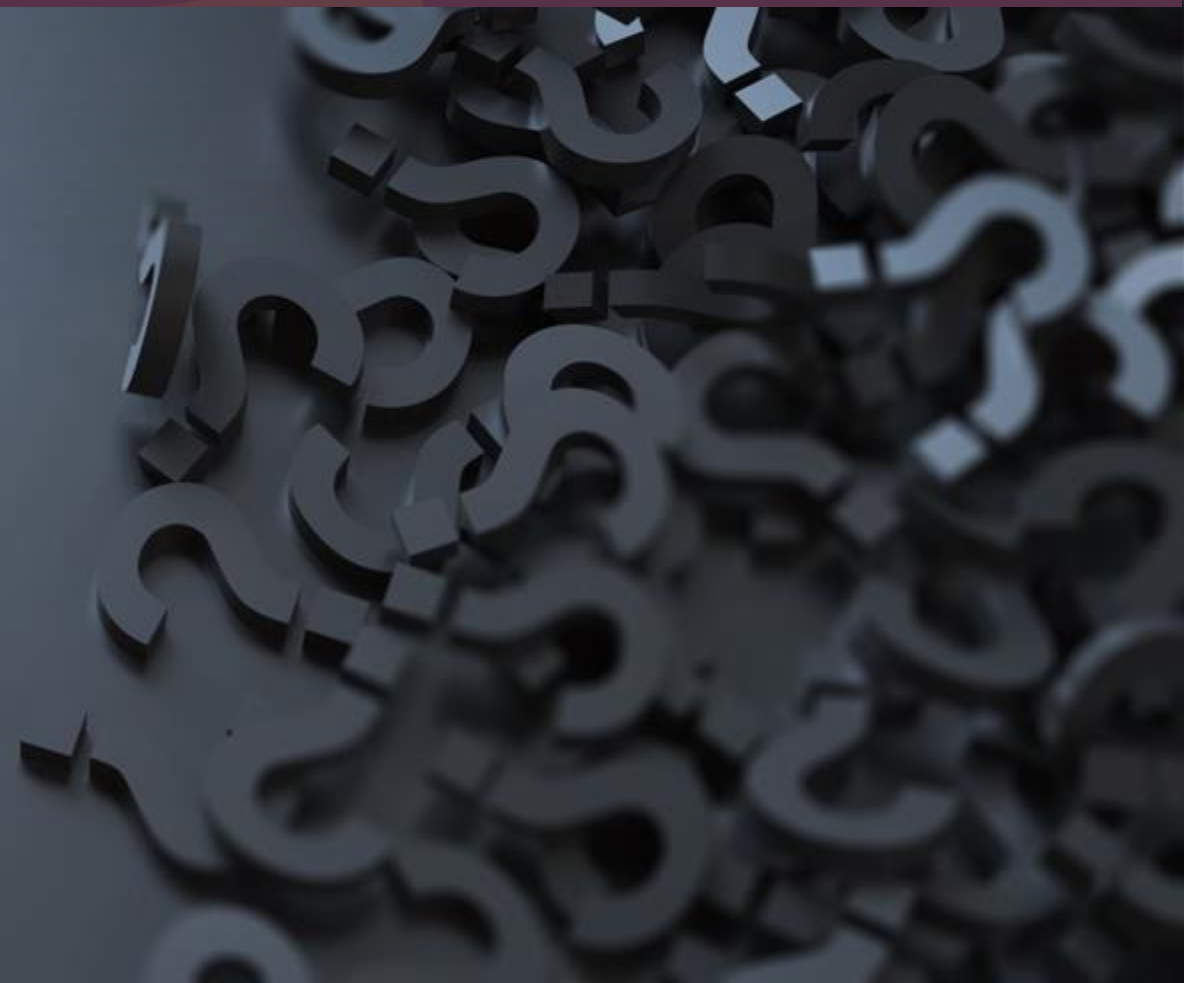
Quels enjeux sont les plus importants pour votre ressource, concernant le financement?

Qu'est-ce qu'un *financement à la mission suffisant\** changerait pour la vie de votre ressource?

\* Un financement à la mission suffisant couvrirait : locaux, frais d'administration, matériel, salaires suffisants et viables (permettant la rétention de l'expertise), soutien à la vie associative et démocratique, frais d'activités et de mobilisation, etc.

# Retour et synthèse des discussions

Un temps pour déposer nos constats, questionnements et souhaits pour la suite.



# Les suites à cette rencontre...

- Quelles revendications liées au financement et à l'autonomie devraient développer le RRASMQ pour mieux défendre l'Alternative en santé mentale?
- Quels outils de réflexion et de sensibilisation pourraient être utiles pour aborder ces enjeux dans les ressources avec les membres et les équipes?
- On se revoit, chez toi ou chez moi ou sur ZOOM? (ben oui sur Zoom)

# UN IMMENSE MERCI D'AVOIR ÉTÉ LÀ!

On se donne rendez-vous sous peu pour poursuivre les réflexions ensemble...





# Des outils pour aller plus loin...

- Le guide d'appropriation des principes de l'Alternative en santé mentale
- La grille Pour garder le cap sur l'Alternative
- L'action communautaire : quelle autonomie? Pour qui?
- Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement : rapport en suivi de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome